

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louise Allaire	4 738	2 369
Carole Chantal	4 344	2 172
Kate Chassé	3 630	1 815
Sylvain Moreau	4 738	2 369
René Paquin	4 738	2 369
Simon Roy	3 630	1 815
Nathalie-Ann Pelchat	1 121	560
Francine Trottier	1 121	560
Jean-Maurice Matte	71 016	16 466

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).